

LAS NOVELAS

AVRIL 2023 N° 44



La ferme du Mourier

Le samedi 10 juin : rendez-vous pour découvrir le Mourier

Par Bernard DELOMENIE

Sur l'initiative de son directeur, Denis Gautier, et de son président, François Vannier, avec la participation du personnel, une journée de découverte du site du Mourier est organisée pour les habitants de Saint Priest Ligoure le samedi 10 juin à partir de 10h00.

Vous pourrez venir à pied depuis le comptoir (rendez-vous vers 9h30, après un petit café) par le sentier de randonnée « les moutonniers », ou en véhicule, un parking sera prévu.

Une visite sera ensuite organisée par groupes pour vous faire découvrir les différents bâtiments de l'exploitation ovine et les activités réalisées par l'institut de l'élevage pour améliorer les conditions d'élevage, d'alimentation et de travail des éleveurs. Vous pourrez notamment voir des démonstrations avec les chiens de troupeaux, les clôtures virtuelles, la valorisation des prairies naturelles, les essais sur des cultures pour tenir compte des nouvelles conditions climatiques...

La ferme du Mourier, CIIRPO (Centre Interrégional d'Informations et de Recherches en Production Ovine) est une des premières fermes connectées de France. Grande référence pour les professionnels du mouton et pour toute la filière ovine, cette journée est une occasion unique de découvrir et d'échanger sur les nombreux travaux qui y sont menés.

A 12h00, un moment convivial sera organisé avec quelques grillades à déguster en partenariat avec le comptoir.

Je vous invite à venir rencontrer cette équipe dynamique, passionnée qui participe au rayonnement de la commune de Saint Priest Ligoure. Grâce à cette journée vous pourrez connaître tous les aspects de ce lieu que vous avez déjà sans doute traversé avec le sentier de randonnée sans pouvoir vous y arrêter.

A venir :

- 18 mai :

- 9h rv au comptoir pour une balade à la foire à la Croisille sur Briançonnais

- 24 mai :

- 10h rv au comptoir pour une découverte de la faune et la flore au Grand Monteil organisé par le Conservatoire des Espaces Naturels

- 3 juin :

- Journée jeux et familles à la bibliothèque avec les associations partage, culture et loisirs et le comptoir



ON SE PRÉPARE POUR LE PASSAGE DU JURY DU FLEURISSEMENT

Par Simon CUIILLERDIER

Depuis 2019, le jury régional pour les villes et villages fleuris n'était pas venu à Saint Priest Ligoure. Fin juin les membres de ce jury vont faire le tour du bourg pour découvrir les nouveaux aménagements, car lors de leur dernier passage les rues de l'Eglise, Cécile Sabourdy et des écoles étaient en travaux. Depuis en plus du réaménagement de la voirie et des trottoirs, de nombreuses plantations ont été réalisées, un nouvel espace créé autour du monument aux morts, des espaces végétalisés installés autour de l'Eglise.

Le jury va examiner tous ces aménagements, nos espaces fleuris mais également le fleurissement des habitations du bourg. Nous vous encourageons à continuer à fleurir vos jardins, terrasses pour contribuer à l'image de commune fleurie.

Le jury communal sélectionnera comme chaque année les plus belles réalisations pour les présenter au jury départemental et espérer remporter des prix. Les inscriptions sont toujours possibles pour de nouveaux participants jusqu'au 1er juin à la mairie. N'hésitez pas à participer, cela peut être l'occasion de rencontrer d'autres passionnés lors de la remise des prix début juillet.

LES ENFANTS DES ÉCOLES PLANTENT POUR DEMAIN

Par Laure DANGLA

Le 28 mars, nos petits écoliers ont planté une quarantaine d'arbres et arbustes sur le terrain au-dessus de l'école. C'est dans la bonne humeur qu'ils ont mis les arbres dans la terre accompagnés par leurs professeurs, les bénévoles de l'association culture et loisirs. La proximité immédiate de l'école leur permettra de venir les voir régulièrement et d'avoir le plaisir de les voir grandir, même quand ils seront plus grands. Les professeurs ont accompagné cette initiative de la commune en travaillant en amont de cette plantation et en proposant des activités autour du thème de l'arbre. Ils ont réalisé une belle exposition des créations des enfants à l'école que les parents ont pu découvrir début avril. Les bénévoles de l'association culture et loisirs ont également été associées à cette thématique et ont ainsi pu proposer des activités aux enfants à l'école. Les plants ont été offerts par les pépiniéristes partenaires de l'opération nationale « la forêt s'invite à l'école ».



RETOUR SUR QUELQUES MANIFESTATIONS

Par Bernard DELOMENIE

CULTURE AU GRAND JOUR

C'est le 6 avril que l'artiste Ben Herbert LARUE est venu à Saint Priest Ligoure avec ses musiciens nous présenter ses nouvelles compositions. C'est un chanteur-poète qui ne laisse pas indifférent car il traite des thèmes actuels et de la vie des gens, comme Brel le faisait. La salle a été conquise dès la première chanson et elle lui a rendu ce qu'il nous a donné. Un bon moment dans cette période d'inquiétude. Merci au conseil départemental pour l'organisation de cette quinzaine de la culture au grand jour qui nous permet de découvrir des artistes locaux dans nos communes rurales.



LE COMPTOIR A BRUNCHÉ !

Le labomorphe créé par notre artiste locale, Kristina Depaulis s'est installé, pour la journée brunch organisée par l'association du Comptoir de Saint Priest Ligoure, dans la bibliothèque de la commune. Au milieu d'une sélection de livres portant sur la nature, les observatoires à insectes ont prit forme sous les doigts des gens de passage toutes générations confondues.



LE REPAS DES AINES ET LE DÉPART A LA RETRAITE DE DEUX AGENTS DE LA COMMUNE

C'est le 28 janvier que les aînés de la commune étaient réunis à la salle polyvalente à l'invitation de la commune pour partager un repas ensemble et quelques danses.



Ce moment de convivialité a permis également aux élus municipaux et personnes présentes de remercier Sigrid Gaumondy et Marie-Line Roux pour leur précieux travail à l'école en tant qu'ATSEM et cantinière et leur souhaiter une bonne retraite.



L'ESPACE TELEMEDECINE EST A VOTRE DISPOSITION

Si vous avez besoin d'un rendez-vous rapide en l'absence de votre médecin, la borne vous permet en 15 minutes d'avoir une consultation avec un médecin et d'obtenir une ordonnance. Vous n'avez qu'à venir au préalable à la mairie pendant les heures d'ouverture.



ON FAIT LE POINT SUR LES PROJETS D'ÉOLIENNES

Par Pierre Lagrange

Depuis 2007, des zones de développement éolien sont répertoriées en France sur le territoire communal. Ces dernières sont définies principalement par le potentiel éolien lié à la force et à la régularité des vents, par les possibilités de raccordement et bien évidemment par la distance avec les habitations environnantes (500 mètres minimum). Trois réunions d'information ont déjà eu lieu à ce sujet :

- le 17 novembre 2022 : présentation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), fruit d'un travail collaboratif piloté par notre intercommunalité en 2018. Ce plan est une stratégie pour que le territoire participe lui aussi aux objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de réduction des consommations d'énergie et d'augmentation de la part des énergies renouvelables. L'objectif du PCAET est de diviser par deux les consommations du territoire d'ici 2050, et de couvrir 100 % de l'énergie restante par des énergies renouvelables.

- le 24 février dernier : réunion d'information organisée par l'association « Entre Breuilh et Ligoure , l'environnement, notre bien commun ! » Cette association créée il y a quelque mois par des habitants de la commune et de communes avoisinantes, milite pour la défense de l'environnement, pour la protection des espaces naturels, du patrimoine bâti, de la qualité des paysages de notre territoire. Ce moment d'échange a permis entre autres de mettre en exergue les limites de l'éolien (production intermittente, difficultés de recyclage de certains matériaux...) et les conséquences directes qu'auraient l'implantation de telles structures sur le territoire (pollution visuelle, bruit...).

- le 15 avril : présentation du projet éolien sur St Priest Ligoure porté par les sociétés Eléments et Elina, engagées dans un partenariat de développement de projets d'énergies renouvelables. La première créée en 2015 est une entreprise spécialisée dans la production d'électricité verte (éolien, photovoltaïque, hydroélectricité).

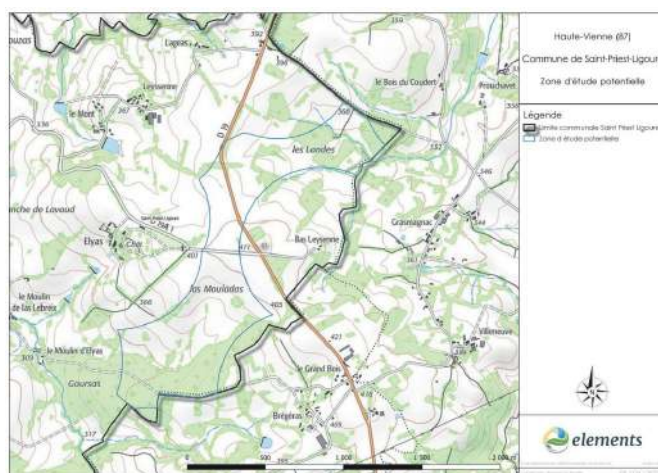
La deuxième est une société créée par le SEHV (Syndicat Energies Haute Vienne) et dont la principale mission est d'accompagner l'émergence de projets locaux d'énergie renouvelable, pour aider à l'engagement pour la transition énergétique.

Pour un passage à un stade d'étude du projet, trois points doivent être validés : accords des entités aéronautiques et

militaires, maîtrise foncière et avis favorable du conseil municipal. A ce jour, seul le premier point est acquis.



Le secteur concerné par ce projet se situe au nord-est de la commune entre les lieux-dits Château Elyas, Leysse, Bas Leysse. Cette zone aurait la capacité d'accueillir au maximum 5 éoliennes pour une production envisagée de 39 Gwh/an, soit un équivalent de 25 000 personnes alimentées. Cette production locale et décarbonée permettrait d'éviter le rejet de plus de 32 000 tonnes de CO₂.



Dans un contexte de changement climatique, mais aussi de fortes tensions sur l'énergie (indépendance énergétique, inflation, guerre en Ukraine), la France et l'Europe ont décidé d'accélérer le déploiement de toutes énergies renouvelables. Chacun sait que la mise en place de ces dernières, tel que l'éolien, est un sujet clivant avec des conséquences importantes sur le territoire pour les décennies à venir. Mais chacun sait également que l'impact de nos modes de vie doit impérativement évoluer à court terme, et cela passe par une baisse de nos consommations (priorité du PCAET) et par un changement progressif de notre modèle énergétique pour réduire le recours aux énergies fossiles (gaz notamment).

Le conseil municipal sera sollicité pour donner un avis sur ce projet. Dans ce sens, il a décidé de recourir à une consultation de la population dans les mois à venir. Les modalités de consultation et les dates vous seront communiquées dès qu'elles seront arrêtées.